



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2015
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2016

25 janvier-3 février et 16 février 2016

Rapports quadriennaux pour la période 2011-2014 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général*

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos	3
2. Comité de coordination d'organisations juives	4
3. Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad	5
4. Comité français pour l'Afrique du Sud	7
5. Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme	8
6. Commission colombienne de juristes	9
7. Communauté de Sant'Egidio	10
8. Compagnie des Filles de la charité de Saint Vincent de Paul	11
9. Concern for Environmental Development and Research	13
10. Concern Worldwide US	14
11. Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito	16

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



12.	Confederazione Generale Italiana del Lavoro.....	17
13.	Congrégations de Saint-Joseph	18
14.	Conscience and Peace Tax International	20
15.	Coordination Immigrés du sud du monde	21

1. Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

La Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos est une organisation multinationale qui défend les droits des peuples andins de l'Amérique du Sud sur la scène internationale.

Objectifs et mission

L'objectif principal de l'organisation consiste à promouvoir le développement personnel des peuples autochtones et leurs droits fondamentaux grâce à des échanges de vues et à des projets qui soutiennent leur développement, et en les encourageant à exercer leurs droits démocratiques.

Changements à signaler

L'organisation a mis à jour ses statuts tout en préservant l'essentiel de sa constitution d'origine.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos a présenté plusieurs contributions écrites au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale au cours de différentes sessions tenues à Genève, à savoir le Rapport parallèle, Paraguay, en juin 2011; le Rapport de suivi, Bolivie, en avril 2012; le Rapport parallèle, Chili en juin 2013; et le Rapport parallèle, Pérou, en août 2014.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants ont assisté aux vingt-sixième, vingt-septième et vingt-huitième sessions du Comité intergouvernemental de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui ont eu lieu à Genève, respectivement en février 2014, en avril 2014 et en juillet 2014. Elle a également participé aux soixante-dix-neuvième, quatre-vingt-unième, quatre-vingt-troisième et quatre-vingt-cinquième sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, à Genève, de 2011 à 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation jouit du statut d'observateur ad hoc auprès du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui rédige l'ébauche de normes internationales de protection des savoirs traditionnels, des expressions culturelles et des ressources génétiques.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos soutient les objectifs du Millénaire pour le développement n° 1 et n° 7. Elle

s'est entretenue avec des délégués des peuples autochtones afin de créer un mouvement écologiste et accroître la participation électorale dans la région de Tacna, au Pérou, en août 2014. Elle a organisé une mobilisation pacifique de la jeunesse péruvienne pour promouvoir une amélioration des conditions de travail et une insertion dans l'emploi sans discrimination à Tacna, au Pérou, en décembre 2014. Enfin, elle a mobilisé la société civile et les populations autochtones au parlement de l'Upper District Alliance, en décembre 2014. Cet événement s'inscrivait dans le cadre du Sommet des peuples contre la COP 20, une marche de sensibilisation nationale priant la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à œuvrer pour l'arrêt des émissions de gaz à effet de serre et pour la préservation des territoires des peuples autochtones dans la cordillère des Andes et l'Amazonie.

2. Comité de coordination d'organisations juives

Statut consultatif spécial : 1947

Introduction

Le Comité de coordination d'organisations juives est représenté dans plus de 50 pays par l'intermédiaire de trois organisations constituantes : le B'nai B'rith International, le Board of Deputies of British Jews et le South African Jewish Board of Deputies.

Objectifs et mission

Le Comité traite principalement des questions humanitaires et des droits de l'homme. Il poursuit ses objectifs par des activités de plaidoyer et par l'organisation de manifestations auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Chaque année, le Comité de coordination d'organisations juives commémore l'Holocauste le 27 janvier; les organisations membres organisent ce jour-là des manifestations parallèles portant sur ce qu'ont vécu les survivants de l'Holocauste, leurs enfants et leurs petits-enfants, et sur le sauvetage de juifs en Albanie pendant l'Holocauste. L'organisation mène également des activités de sensibilisation pendant la session de mars du Conseil des droits de l'homme, à Genève, et pendant le débat général de l'Assemblée générale à New York, en septembre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période considérée dans le rapport, des représentants ont participé :

- À la commémoration annuelle de l'Holocauste du Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies, le 27 janvier, à New York;
- À la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, le 22 septembre 2011 à New York;

- À la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, « Sociétés durables; citoyens réceptifs », du 3 au 5 septembre 2011, à New York; et
- Aux sessions du Conseil des droits de l'homme, tenues à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Une des organisations membres du Comité collabore avec le Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies du Département de l'information pour faire une plus grande place à la cérémonie de commémoration annuelle du 27 janvier à l'Assemblée générale. Le Comité travaille également en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pendant ses jours de plaidoyer sur le leadership, invitant des intervenants de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Au cours de la période considérée, les activités du Comité de coordination d'organisations juives commémorent l'Holocauste ont porté principalement sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n^{os} 1, 4, 5 et 6, car l'organisation contribue activement dans le domaine des secours humanitaires en cas de catastrophes à travers le monde. L'organisation a recueilli des fonds et déployé des interventions humanitaires après le tremblement de terre et le tsunami du Japon en 2011 et le passage du typhon Haiyan aux Philippines en 2013, et lors de l'éclosion de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014. En outre, l'organisation a distribué des médicaments et des fournitures d'une valeur de plusieurs millions de dollars en Amérique latine à travers le programme Communities in Crisis. Ce programme a aidé des citoyens des communautés défavorisées vivant dans des conditions économiques désastreuses.

3. Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Le Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad est une plateforme de sensibilisation aux droits et intérêts des personnes handicapées et de leur famille. Il possède une culture pareille à nulle autre, qui se manifeste dans sa mission, sa vision et ses valeurs.

Objectifs et mission

La mission du Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad s'articule autour de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et vise à unir et à organiser en Espagne le mouvement des personnes handicapées, à protéger leurs droits, leur pleine citoyenneté et leur inclusion, et à améliorer leurs conditions de vie.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les contributions annuelles du Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad consistent à : établir un rapport sur les droits de l'homme et la situation des handicapés en Espagne; participer activement au processus législatif en assurant le suivi et la promotion du respect de la Convention relative aux droits des personnes handicapées; signaler toute violation aux droits de l'homme; et être un membre actif du Forum européen des personnes handicapées et du Lobby européen des femmes. Le 17 avril 2013, l'organisation a participé à un débat général sur les femmes et les filles handicapées, organisé par le Comité de la convention relative aux droits des personnes handicapées, et a contribué en 2014 au projet préparé par l'Espagne pour l'examen périodique universel.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants ont assisté aux cinquante-septième et cinquante-neuvième sessions de la Commission de la condition de la femme, qui ont eu respectivement lieu du 4 au 15 mars 2013 et du 9 au 20 mars 2015, à New York, ainsi qu'aux quatrième et cinquième Conférences des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en 2011 et en 2012, à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a réalisé en 2011 une étude analytique portant sur la violence à l'égard des femmes et des filles handicapées. En 2012, elle a contribué à la consultation publique menée par la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes sur le Rapport concernant la responsabilité de l'État dans l'élimination de cette violence. Enfin, elle a signé un accord de coopération avec le Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies en Espagne pour mener des actions communes dans le domaine des enfants et des personnes handicapées, en 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Comité Español de Representantes de Personas con Discapacidad a soutenu l'objectif du Millénaire pour le développement n° 1 en dénonçant la pauvreté et l'exclusion chez les personnes handicapées. Il a mis au point une stratégie intitulée SOS Handicap et a organisé, le 2 décembre 2012, une marche à Madrid, à laquelle 90 000 personnes ont pris part. Dans le cadre de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 2, il s'est employé à promouvoir l'inclusion des filles et les garçons handicapés dans l'enseignement ordinaire. Dans le cadre de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3, le Comité a encouragé l'autonomisation des femmes handicapées au niveau national et européen, par la publication en 2012 d'un ouvrage intitulé *Mainstreaming gender in public disability policies*, qui traite de la prise en compte des sexospécificités dans l'élaboration de politiques en matière d'invalidité.

4. Comité français pour l'Afrique du Sud

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Le Comité français pour l'Afrique du Sud (le Comité) a été créé en 1997. Il promeut la paix, la démocratie et la transition politique sur le continent africain en se basant notamment sur l'exemple historique de l'Afrique du Sud.

Objectifs et mission

Le Comité a pour objet de donner des éléments d'étude sur le processus historique que connaît l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid en 1994. De nombreux échanges sont effectués dans cette optique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Comité a régulièrement publié de nouvelles lettres d'information concernant l'évolution de la situation politique et sociale en Afrique du Sud depuis la chute du régime de l'apartheid; les commémorations d'événements culturels et sportifs; les nouveaux ouvrages portant sur les droits de l'homme et la démocratie; et « Nelson Mandela et son apport dans les mécanismes de réconciliation et de transition » (publication dans des revues juridiques telle que *La Semaine juridique*). Par ailleurs, le Comité a organisé des colloques au Sénat en juin 2013 et avril 2014, sur les thèmes de la démocratie en Afrique du Sud, tout en poursuivant l'envoi de missions en Afrique du Sud, dans le cadre de sa collaboration avec l'ONG « Legal Resources Centre ».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Comité a participé à la 17e session du Conseil des droits de l'homme, du 30 mai au 17 juin 2011, à Genève; et à la conférence de George Bizos, ancien avocat de Nelson Mandela, sous la présidence de Madame la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à Paris, en France, sont régulièrement invités aux colloques du Comité.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités du Comité visent à promouvoir la démocratie et l'État de droit en Afrique du Sud et à renforcer la coopération Nord-Sud entre la France et l'Afrique du Sud. Elles s'inscrivent donc toutes dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et dans les objectifs de développement durable.

Renseignements supplémentaires

En 2013, le Comité a saisi la Commission de l'Union européenne de la question des mécanismes de réconciliation et vérité qui, selon lui, devraient être davantage introduits dans les programmes scolaires et universitaires en Europe. La Commission a répondu par une lettre de soutien.

5. Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 1995

Introduction

La Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme (la Commission) se concentre sur la lutte contre la pauvreté, la gestion et la préservation de l'environnement, et la bonne gouvernance.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectif principal la lutte contre le Sida, le paludisme et la fièvre hémorragique à virus Ebola.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Des déclarations orales ont été présentées au Conseil des droits de l'homme à diverses occasions, en particulier lors des événements suivants :

- L'examen périodique universel, Honduras, le 17 mars 2011, à Genève;
- Le débat général du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, point 10 Assistance technique à la République de Guinée, le 21 mars 2012;
- Le Rapport annuel du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, le 28 février 2013;
- La Situation des droits de l'homme et activités de promotion et de protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le 19 mars 2013; et
- Le Commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Guinée, point 6 Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, en avril 2014.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période 2011-2014, les représentants de la Commission ont participé aux réunions organisées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en République de Guinée dans le cadre de la coalition Guinéenne-Recherches-Solutions-Ebola (COGUIRESE), créée pour combattre l'épidémie de la maladie à

virus Ebola. Par ailleurs, la Commission a participé conjointement avec l'Union africaine au panel « Journée de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite négrière », le 24 mars 2014. L'organisation a été invitée à participer à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, CNUCED XIII, du 17 au 25 avril 2012, ainsi qu'au Forum de la Société Civile, les 26 et 27 novembre 2008, à Doha, au Qatar.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Commission a coopéré avec l'Organisation internationale du travail lors de ses centième, cent unième et cent deuxième sessions.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

6. Commission colombienne de juristes

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

La Commission colombienne de juristes est une organisation de défense des droits de l'homme qui vise à contribuer au développement du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et dans le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit en Colombie.

Objectifs et mission

La Commission colombienne de juristes entend : contribuer à l'amélioration des droits de l'homme et du droit humanitaire en Colombie; contribuer à une solution négociée au conflit armé et parvenir à une paix durable; promouvoir les systèmes de protection internationaux relatifs aux droits de l'homme et contribuer à leur développement, leur renforcement et leur efficacité sur le plan de la surveillance et des procédures de protection internationales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les représentants de l'organisation ont participé aux réunions ci-après :

- Les sessions du Conseil des droits de l'homme, tenues à Genève, entre 2011 et 2014;
- La seizième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel, le 23 avril 2013;
- La cinquante-sixième session du Comité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le 2 octobre 2013;

- Le soixante-huitième groupe de travail d’avant-session du Comité des droits de l’enfant, du 16 au 20 juin 2014;
- Les consultations de la société civile visant à renforcer l’ensemble des organes des Nations Unies chargés d’effectuer le suivi des traités, Université de Pretoria en Afrique du Sud, les 20 et 21 juin 2011; et
- Les consultations régionales pour l’Amérique latine et les Caraïbes du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition, à Buenos Aires, en Argentine, décembre 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période considérée, la Commission colombienne de juristes a présenté plusieurs rapports ainsi que des déclarations orales lors de chaque session du Conseil des droits de l’homme. Le 23 mars 2011, elle a également présenté un rapport sur la condition des droits de l’homme en Colombie au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l’homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.

7. Communauté de Sant’Egidio

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

La Communauté de Sant’Egidio compte 65 000 membres répartis dans 73 pays.

Objectifs et mission

Sant’Egidio œuvre en faveur de la paix dans de nombreux pays où sévissent les conflits et la violence. Les programmes qu’elle met en place améliorent la qualité de vie des groupes vulnérables, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Sant’Egidio a soutenu les interventions de l’ONU pour la paix en organisant des réunions interethniques et interreligieuses et en mettant en place plusieurs initiatives locales dans des zones de conflit, notamment au Soudan du Sud, au Burkina Faso, aux Philippines et au Mali.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a rencontré le Vice-Secrétaire général, M. Ian Eliasson, et le Secrétaire général, son Excellence M. Ban Ki-moon, pour discuter des initiatives de Sant'Egidio en matière de droits de l'homme. Une réunion sur les interventions humanitaires a également eu lieu avec la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence, M^{me} Valerie Amos.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à de nombreux niveaux et a rencontré l'envoyé spécial pour le Mali, la République arabe syrienne et la Libye. Une réunion s'est tenue à Rome, en juin 2014, avec Mary Robinson et Martin Kobler, respectivement envoyée spéciale et représentant spécial pour la région des Grands Lacs.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Sant'Egidio a mené plusieurs actions pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment les suivantes :

- L'appui aux situations urgentes de faim et de malnutrition dues à des catastrophes naturelles : au Malawi, en République arabe syrienne, à Haïti et aux Philippines;
- Le projet DREAM : prévention et traitement de plus de 250 000 patients atteints du sida en Afrique subsaharienne, avec une attention particulière aux femmes et aux enfants;
- Le soutien et la scolarisation d'enfants réfugiés, notamment en République arabe syrienne et dans le nord de l'Ouganda;
- L'organisation d'événements locaux au Burkina Faso, au Mozambique, au Pakistan, en Côte d'Ivoire et dans des universités américaines, telles que Princeton, New Jersey et Fordham University, à New York;
- Le Congrès international des ministres de la Justice qui s'est tenu à Rome; et
- Le programme mondial pour la défense des droits des personnes âgées par des visites individuelles et le suivi des personnes qui ne peuvent quitter leur domicile.

8. Compagnie des Filles de la charité de Saint Vincent de Paul

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

La Compagnie des Filles de la charité de Saint Vincent de Paul est une organisation confessionnelle internationale qui a pour but de soulager les souffrances des personnes vivant dans la misère. Les Filles de la charité sont présentes dans 95 pays, dont 73 en développement.

Objectifs et mission

L'organisation s'emploie à atténuer et à éliminer toutes les formes de pauvreté extrême grâce à des activités de plaidoyer, à des témoignages, à des changements systémiques et à des services directs.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Des représentants ont participé à des commissions et à des réunions annuelles des organismes des Nations Unies. L'organisation a coparrainé un atelier intitulé « From Objectification to Dignity and Strategies for Empowerment » lors de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue du 10 au 21 mars 2014, à New York.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation est un membre actif de plusieurs comités des ONG, à savoir le Comité des ONG pour le développement social, le Comité des ONG sur les migrations, Comité d'ONG sur le financement du développement, le Groupe de travail des ONG sur la situation des petites filles, le Comité des ONG pour le développement durable et le Comité des ONG pour la lutte contre la traite des êtres humains.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Compagnie des Filles de la charité a travaillé et collaboré activement avec des organes et des institutions des Nations Unies; à titre d'exemple, elle a participé au Comité d'ONG sur le financement du développement et a organisé des ateliers et des manifestations parallèles pour des Commissions des Nations Unies. Elle a également travaillé activement à la définition des objectifs de développement durable pour l'après-2015.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation favorise la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) suivants :

- OMD 1 : tous les membres s'emploient à promouvoir cet objectif, où que soit leur service;
- OMD 2 : la Compagnie apporte un soutien financier à l'éducation en Égypte, au Paraguay, à Haïti et au Nigéria;
- OMD 3 : des projets de microfinancement destinés à autonomiser les femmes ont été menés au Kenya et en Tanzanie;
- OMD 4, 5 et 6 : des programmes de nutrition et de soins médicaux ont été lancés au Cameroun, en République démocratique du Congo et au Mozambique; et

- OMD 7 : les membres de l'organisation ont contribué financièrement aux opérations de secours faisant suite à une catastrophe et ont mis au point des programmes éducatifs pour sensibiliser le public à la nécessité d'un développement durable.

9. Concern for Environmental Development and Research

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Concern for Environmental Development and Research est une organisation de mise en œuvre de projets locaux qui réalise également des recherches sur certaines questions et mène des activités de sensibilisation au Bangladesh.

Objectifs et mission

Concern for Environmental Development and Research vise principalement à réduire la pauvreté, à autonomiser les femmes, à prévenir le VIH/sida, à garantir une éducation de base aux enfants qui travaillent dans des centres urbains, à venir à bout du travail des enfants, à assurer la santé maternelle et infantile et la planification familiale, et à garantir un accès à l'eau potable et à un système sanitaire, ainsi qu'à des soins de santé primaires et à des formations professionnelles.

Changements à signaler

Le 5 décembre 2014, Concern for Environmental Development and Research a apporté certaines modifications à sa constitution.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Concern for Environmental Development and Research a mis en place l'enquête de suivi des dépenses publiques portant sur les programmes exécutés au Bangladesh pour les activités de prévention et de contrôle du VIH/sida, assistée conjointement par la Banque mondiale et par Results for Development.
- Tous les ans, elle a célébré la Journée mondiale de l'environnement et la Journée mondiale de la lutte contre le sida, dans le cadre de programmes nationaux et conformément aux programmes définis par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida au Bangladesh.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants ont assisté à des rencontres interactives informelles avec des ONG, des organisations de la société civile et le secteur privé, le 15 juillet 2013 à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Concern for Environmental Development and Research est une organisation membre du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et prend part à ses programmes au Bangladesh.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mené plusieurs programmes qui soutiennent les objectifs du Millénaire pour le développement :

- OMD 1 et 3 : Le programme intitulé « Réduire la pauvreté grâce à des opérations de microcrédit au développement de microentreprises pour la communauté défavorisée des régions rurales et suburbaines » a profité à plus de 10 000 personnes;
- OMD 2 et 3 : Le programme « L'éducation de base pour des enfants difficilement accessibles qui travaillent dans des centres urbains » et le programme Développement en faveur des groupes vulnérables ont assuré un enseignement non formel et un perfectionnement de compétences à plus de 8 000 apprenants; et
- OMD 2 et 5 : Le programme « La valorisation des ressources et l'augmentation des capacités des foyers pauvres pour éliminer leur pauvreté » a fourni un service de soutien en matière de santé, de nutrition et d'éducation à 36 000 habitants dans 35 centres de services.

10. Concern Worldwide US

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Concern Worldwide US (Concern) est la filiale de Concern Worldwide aux États-Unis et représente le réseau auprès de l'Organisation des Nations Unies. Concern Worldwide est présente dans 27 pays en Afrique, en Asie et aux Caraïbes.

Objectifs et mission

L'organisation s'efforce d'aider les personnes vivant dans la misère à améliorer de manière significative leur vie et à exercer leurs droits fondamentaux.

Changements à signaler

En 2013, Concern a étendu ses activités pour inclure la République arabe syrienne en réponse à la situation critique des réfugiés.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pendant la période considérée, Concern Worldwide a participé activement au Groupe de travail du Soudan du Sud ainsi qu'au Groupe de travail du Comité permanent interorganisations. Elle s'est investie comme organisation partenaire du programme Building a Better Response, étroitement lié au Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Elle a également rejoint plusieurs équipes de pays pour l'action humanitaire afin d'aider à coordonner les secteurs appropriés au niveau mondial et national.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'organisation ont participé aux réunions ci-après :

- La Réunion de haut niveau sur le renforcement de la nutrition, le 15 septembre 2011, à New York;
- Les réunions tenues toutes les deux semaines par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur le Soudan du Sud, le Soudan et la Somalie, en 2013;
- La réunion du Comité permanent interorganisations, les 29 et 30 octobre 2014, à Genève; et
- L'examen par des pairs du Soudan du Sud de l'Opération des Nations Unies, du 22 au 29 juin 2014, à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

De concert avec le Programme alimentaire mondial, l'organisation a distribué 441,3 millions de tonnes de vivres à 43 914 personnes au Soudan du Sud. En Afghanistan, elle a exercé des pressions avec Shelter Cluster et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en vue de procéder à des interventions face aux importantes inondations et au glissement de terrain qui ont eu lieu. En outre, Concern est un partenaire de mise en œuvre du Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies pour les interventions d'urgence. Elle collabore étroitement aussi avec le Fonds susmentionné, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations unies pour le développement en République démocratique de Corée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Concern a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au moyen des activités ci-après :

- OMD 1 : elle a formé des cultivateurs à l'agriculture respectueuse de l'environnement et elle a favorisé la sécurité alimentaire en touchant directement plus de 1,3 million de personnes en 2014;
- OMD 2 : elle a amélioré l'accès à l'éducation dans des zones de conflit, formé des enseignants grâce à des activités de renforcement de capacités, et assuré un enseignement par radio dans les zones touchées par le virus Ebola, aidant ainsi directement plus de 618 000 enfants et parents en 2014;
- OMD 3 : elle a mené des activités de sensibilisation à l'égalité des sexes et a assuré des cours d'alphabétisation et des formations comprenant des cours axés sur les femmes et la gestion des petites entreprises;
- OMD 4 et 5: Elle a mis en œuvre des programmes de santé dont plus de 2,7 millions de personnes ont bénéficié directement;
- OMD 6 : elle a aidé à prévenir le VIH/sida et le paludisme par la distribution de moustiquaires imprégnés d'insecticide, l'éducation sanitaire et des formations dont 57 000 personnes ont directement bénéficié; et

- OMD 7 : elle a construit des latrines et des lavabos pour se laver les mains, et a réalisé des forages.

11. Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito

Statut consultatif général : 1995

Introduction

La Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito est un organe auxiliaire d'une coopérative fondée en 1970. Elle regroupe 26 membres dans 18 pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique.

Objectifs et mission

La Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito a pour mission de contribuer au développement intégral du système coopératif en Amérique latine, grâce à une structure de services et à des méthodes normalisées, et de représenter, de financer et d'aider le mouvement coopératif des caisses populaires sur le plan technique.

Changements à signaler

La Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito a apporté certaines modifications à ses statuts.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito a contribué aux activités des Nations Unies en renforçant les entreprises qui génèrent des emplois et des revenus et en créant des unités de production qui contribuent à la sécurité alimentaire.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en mettant en œuvre des programmes dans les domaines suivants :

- Les finances : elle a dirigé des projets de microfinance avec des microentreprises dans des zones urbaines et rurales, grâce à des partenariats stratégiques avec l'Instituto de Crédito Oficial, l'Agence espagnole de la coopération pour le développement. Elle a également établi un centre financier

pour les entrepreneurs au Panama, afin de promouvoir le développement de la microfinance;

- L'intégration : la Confédération a fortement renforcé le réseau international de réflexion et d'échanges Proxfin. Cette structure réunit une trentaine d'institutions de finance qui conjuguent performance financière et impact social et qui ont réussi à améliorer les conditions de vie de neuf millions de familles à travers le monde; et
- L'éducation et la formation : En Amérique latine, la Confédération est un chef de file dans l'organisation de formations à l'intention des dirigeants d'entreprises économiques et financières, qui répondent à des normes sociales élevées.

12. Confederazione Generale Italiana del Lavoro

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Étant la plus grande organisation syndicale en Italie et comptant plus de 5 800 000 membres, la Confederazione Generale Italiana Del Lavoro était le principal acteur dans le système de relations professionnelles italien entre 2011 et 2014.

Objectifs et mission

La Confederazione Generale Italiana Del Lavoro est fondée sur un caractère programmatique, multiethnique, consensuel et démocratique. Elle promeut la liberté d'association et la protection collective des ouvriers, du personnel en sous-traitance, des personnes à la recherche d'un premier emploi, des chômeurs, des retraités et des personnes du troisième âge.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Confederazione Generale Italiana Del Lavoro a participé à des manifestations de préparation et d'organisation des conférences et des réunions de l'ONU, contribuant ainsi à forger un consensus mondial sur les politiques visant la promotion de la justice et du progrès social. La Confédération a participé à de nombreuses conférences et activités relatives à l'ONU.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'organisation ont participé aux réunions ci-après :

- Les cinquante-cinquième, cinquante-sixième, cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de la Commission de la condition de la femme, tenues respectivement du 22 février au 4 mars 2011, du 27 février au 9 mars 2012, du 4 au 15 mars 2013, et du 10 au 21 mars 2014, à New York;

- Les centième, cent-unième, cent-deuxième et cent-troisième sessions de la Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du travail, de 2011 à 2014, à Genève;
- La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), du 20 au 22 juin 2012, à Rio de Janeiro au Brésil;
- Le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, en 2013 à New York; et
- La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Lima, du 1^{er} au 4 décembre 2014.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Confédération coopère régulièrement avec l'Organisation internationale du travail. Elle travaille également sur des questions mondiales spécifiques avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale pour les migrations, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et le Fonds international de développement agricole, entre autres.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Confederazione Generale Italiana Del Lavoro a entrepris un certain nombre d'initiatives portant sur l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement, lesquels ont largement été appuyés dans les tribunes internationales pertinentes telles que les forums sociaux précédant le G20, le G7, et les réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Plus récemment, la Confédération a participé largement à la définition du programme de développement pour l'après-2015 et du processus Finance for Development dans le cadre d'un intense débat visant à établir un consensus solide au sein de la société civile à l'échelle mondiale.

13. Congrégations de Saint-Joseph

Statut consultatif général : 1999

Introduction

Congrégations de Saint-Joseph est une organisation qui regroupe 11 000 femmes dans 50 pays du monde et qui se consacre à la promotion de sociétés saines.

Objectifs et mission

L'organisation vise à assurer le développement des personnes par l'éducation, les soins de santé, le logement et l'aide sociale, en mettant l'accent sur le développement durable et les droits de la femme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'organisation a mis en place, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, des programmes de sensibilisation au programme de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et aux droits de l'homme. Elle a aidé à ce que réalisent en Argentine, au Brésil et au Pérou des programmes sur le droit à l'eau et l'assainissement, sur la traite des êtres humains et sur la sécurité alimentaire. En 2014, elle a organisé un atelier consacré à l'Organisation des Nations Unies et à l'examen périodique universel, avec des participants de 14 pays; elle a présenté une déclaration au président du Conseil économique et social sur le changement systémique en vue du développement durable.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'organisation ont participé aux réunions ci-après :

- Les quarante-neuvième, cinquantième, cinquante-et-unième et cinquante-deuxième sessions de la Commission du développement social, qui se sont tenues respectivement du 9 au 18 février 2011, du 1er au 10 février 2012, du 6 au 15 février 2013 et du 11 au 21 février 2014, à New York; l'organisation a soumis une déclaration au cours de la quarante-neuvième session;
- Les cinquante-cinquième, cinquante-sixième, cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de la Commission de la condition de la femme, qui ont respectivement eu lieu du 22 février au 4 mars 2011, du 27 février au 9 mars 2012, du 4 au 15 mars 2013, et du 10 au 21 mars 2014, à New York; elle a signé une déclaration conjointe sur le point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, et coparrainé une manifestation parallèle à la cinquante-sixième session de cette même Commission;
- Les dixième, douzième et treizième sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones, du 16 au 27 mai 2011, du 20 au 31 mai 2013, du 12 au 23 mai 2014, à New York;
- La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), du 13 au 22 juin 2012, à Rio de Janeiro au Brésil, où elle a présenté une déclaration;
- La quarante-cinquième session de la Commission de la population et du développement, à New York, du 23 au 27 avril 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a participé à la Consultation régionale sur l'examen périodique universel avec le Forum national des ONG de l'Inde.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les Congrégations de Saint-Joseph ont mené les activités suivantes pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

- OMD 1 : elle a fourni de la nourriture et un abri à 49 400 migrants et sans-abris et à 43 300 orphelins, prisonniers et personnes âgées dans le monde;

- OMD 2 : elle a pourvu à l'éducation de 1 462 000 enfants;
- OMD 3 : elle a enseigné l'autonomie fonctionnelle à 35 300 filles et a transmis des compétences professionnelles à 17 450 femmes;
- OMD 4 et 5 : elle a vacciné 34 400 mères et enfants et leur a fourni des soins pré et postnatals;
- OMD 6 : elle mené des activités de sensibilisation auprès de personnes infectées par le VIH et des programmes de sensibilisation et de traitement du paludisme auprès de 115 300 personnes; et
- OMD 7 : elle a planté 28 100 arbres et a dispensé des cours de sensibilisation à l'environnement à 33 700 personnes.

14. Conscience and Peace Tax International

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Conscience and Peace Tax International est une organisation mondiale qui œuvre pour la reconnaissance du droit à l'objection de conscience à l'affectation de l'impôt aux dépenses militaires.

Objectifs et mission

Conscience and Peace Tax International vise à relier les divers mouvements nationaux qui recherchent la reconnaissance du droit à l'objection de conscience afin d'empêcher l'utilisation de l'impôt pour acheter des armes, préparer la guerre et faire la guerre; à faciliter leurs accès aux organisations internationales; et à soutenir toute autre forme d'objection de conscience au service militaire, au militarisme et à la guerre.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Conscience and Peace Tax International a collaboré avec d'autres ONG et a présenté un mémoire en qualité d'*amicus* sur l'affaire *Bayatyan c. Arménie* auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, le 7 juillet 2011. L'objectif était de mettre en lumière la non-concordance de la jurisprudence existante de la Cour sur l'objection de conscience au service militaire avec celle de l'ONU.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'organisation ont participé aux réunions ci-après :

- Aux seizième, dix-septième et dix-huitième sessions du Conseil des droits de l'homme, en 2011;
- À la huitième session du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, en février 2012, à Genève; et

- Aux cent-cinquième, cent-sixième, cent-septième et cent-huitième sessions du Comité des droits de l’homme, de 2011 à 2014, à New York et à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Au cours de la période considérée, Conscience and Peace Tax International a présenté, conjointement avec le Mouvement international de la réconciliation, des déclarations au Comité des droits de l’homme au sujet de 59 États auteurs de rapports. De même, depuis 2012, l’organisation a participé aux processus de l’examen périodique universel du Conseil des droits de l’homme en fournissant des « informations communiquées par les intervenants » sur 28 États.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Conscience and Peace Tax International souhaite la réaffectation des fonds prévus à des fins militaires en faveur du développement et de la consolidation de la paix. Cependant, aucune activité de l’organisation n’a explicitement abordé les objectifs du Millénaire pour le développement.

15. Coordination Immigrés du sud du monde

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Coordination des Immigrés du sud du monde (CISM-Vénétie) est une association d’immigrés venant d’Afrique, d’Asie et d’Amérique latine qui habitent en Italie. Y adhèrent ceux qui désirent agir positivement contre toutes les politiques discriminatoires et tous les actes et tendances qui exacerbent l’exclusion et la discrimination institutionnelle, raciale et sociale.

Objectifs et mission

Les objectifs poursuivis par la CISM-Vénétie sont la reconnaissance totale des droits civiques, politiques et socioculturels des immigrants du sud du monde; et la défense et la promotion des droits humains, en particulier ceux des immigrants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Durant la période 2011-2014, l’organisation a notamment mis sur pied des consultations pour les réfugiés et demandeurs d’asile, ayant pour principal objectif la protection humanitaire des immigrants en provenance de la Libye. Elle a également informé sur les bouleversements politiques actuels au Moyen-Orient et en Afrique, en particulier au Nigéria avec la secte Boko Haram qui a exacerbé l’urgence de la question d’immigration en Italie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont assisté aux réunions suivantes :

- Les neuvième et dixième rassemblements des droits humains, le 10 octobre 2011 et le 1er octobre 2012, à Genève;
- Les seizième, dix-neuvième et vingt-deuxième sessions du Conseil des droits de l'homme, le 25 mars 2011, le 27 février 2012 et le 26 février 2013, à Genève; et
- La Session organisationnelle du Conseil des droits de l'homme sur les mutilations génitales féminines, la sécurité des journalistes, la prévention des mariages précoces et la coopération technique en faveur des personnes handicapées, du 9 au 27 juin 2014, à Genève; et
- La conférence annuelle organisée par les Nations Unies sur le génocide rwandais, à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune information fournie.
